

RCS : TOULON
Code greffe : 8305

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOULON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1981 B 00218
Numéro SIREN : 321 582 108
Nom ou dénomination : CHANGE ET NUMISMATIQUE TOULONNAIS

Ce dépôt a été enregistré le 24/11/2021 sous le numéro de dépôt B2021/016490

SARL C.N.T.

S.A.R.L. AU CAPITAL DE 38 112,25 euros

SIEGE SOCIAL : 28 AVENUE JEAN MOULIN

83100 TOULON

SIRET N° 321 582 108 00015

**RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT DU 30 JUIN 2021
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020**

TROISIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le résultat de l'exercice social clos le 31.12.2020 qui se solde par un excédent de 353 164,05 euros de la manière suivante :

- Autres réserves :	353 100,00 euros
- Report à nouveau :	64,05 euros

Après affectation, les Autres réserves s'élèveront à 4 160 270 euros et le Report à nouveau à 4 681,39 euros.

Certifié conforme à l'original

SARL SOFIMARE
Représentée par son cogérant





CHANGE ET NUMISMATIQUE TOULONNAIS

SARL CNT

Siège social : 28 Avenue Jean Moulin

83000 TOULON

RCS Toulon B 321 582 108

SIRET N° 321 582 108 00015

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels pour l'exercice clos

le :31 Décembre 2020

A l'associé unique

OPINION

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société CHANGE ET NUMISMATIQUE TOULONNAIS relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2020

, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

P. A.



FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

J'ai effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que J'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 01 Janvier 2020 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de mon appréciation, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes pris isolément.

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux associés, sur la situation financière et les comptes annuels.

P.A.



INFORMATIONS RESULTANTES D'AUTRES OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par les Gérants.

Ils se caractérisent par des capitaux propres de 4.206.875 € dont un bénéfice de 353.164 € et un total de bilan de 4.332.034 €.

Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

. Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs

P.A.



Il définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non- détection

d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.

. Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne.

. Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels.

. Il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier.

. Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint Mandé

Le 18 Juin 2021

Le Commissaire aux Comptes

Ce rapport comprend quatre pages.



ansemble
auditeurs experts d'entreprise

SARL CHANGE ET NUMISMATIQUE TOULONNAIS

28 Avenue Jean Moulin

83000 TOULON

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020



Nos savoir-faire nous rassemblent

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2020			31/12/2019
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	1 174	1 174		
	Fonds commercial (1)	7 622		7 622	7 622
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	173 085	143 602	29 483	24 636
	Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				9 504	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	96		96	96	
TOTAL (II)		181 978	144 777	37 201	41 858
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	2 728 308		2 728 308	2 706 650
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
CREANCES (3)					
Créances clients et comptes rattachés				1 974	
Autres créances	28 518		28 518	3 433	
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	1 534 944		1 534 944	1 306 566	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	3 062		3 062	17 744
	TOTAL (III)	4 294 833		4 294 833	4 036 366
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecarts de conversion actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I à VI)		4 476 811	144 777	4 332 034	4 078 224
(1) dont droit au bail				7 622	7 622
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				96	96
(3) dont créances à plus d'un an					

P.A.

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2020

31/12/2019

		31/12/2020	31/12/2019
Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	38 112	38 112
	RESERVES		
	Réserve légale	3 811	3 811
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	3 807 170	3 384 570
	Report à nouveau	4 617	4 543
	Résultat de l'exercice	353 164	422 675
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	4 206 875	3 853 711
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	31 116	31 277
	Dettes fiscales et sociales	87 866	193 236
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	6 177		
Produits constatés d'avance (1)			
Total des dettes	125 159	224 514	
Ecart de conversion passif			
TOTAL PASSIF	4 332 034	4 078 224	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	353 164,05	422 674,83	
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	125 159	224 514	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

P.A.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Le bilan de l'exercice présente un total de 4 332 034 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total de produits de 6 839 287 euros et un total de charges de 6 486 123 euros, dégagant ainsi un résultat de 353 164 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2020 et finit le 31/12/2020.

Il a une durée de 12 mois.

I) REGLES, METHODES COMPTABLES et PRINCIPE DE BASE

Les comptes annuels de l'exercice ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce (parties législative et réglementaire), du Plan Comptable Général et dans le respect du principe de prudence.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

Changement de méthode

Néant.

Principe de base

Le principe de base retenu pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est le principe des coûts historiques.

II) FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE et EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA DATE DE CLOTURE

1. Faits caractéristiques de l'exercice

La crise sanitaire liée au covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence constituent un événement majeur. L'entreprise a enregistré une forte baisse de son chiffre d'affaires, principalement le change de devises (-2.4M€) puisque

P.A.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

l'activité touristique est à l'arrêt.

La majeure partie de la clientèle de CNT étant les touristes hors Union Européenne, la société a donc quelque peu priorisé les ventes fonte de son stock (+0.5M€)

La société CNT n'a pas eu recours au PGE ni au fonds de solidarité, elle a néanmoins bénéficié de l'activité partielle et des exonérations de charges Urssaf, lui permettant une économie sur les charges de personnel d'environ 30k€ charges comprises.

2. Information au titre de l'impact du covid-19 sur l'activité de l'entreprise postérieurement à la clôture de l'exercice

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée. Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité de Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes. L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir. »

A la date d'établissement de ses comptes, l'entreprise a constaté une baisse du chiffre d'affaires sur le premier trimestre, cela ne remet pas en cause la continuité d'exploitation.

III) NOTES SUR LE BILAN

Immobilisations et amortissements

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nette, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Immobilisations non décomposables : conformément aux mesures de simplification pour les P.M.E., ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.

Immobilisations décomposables : si les éléments d'actif composant l'immobilisation ont des durées d'utilisation différents, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

P.A.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition.

Les stocks de devises et bourse ont été évalués en fonction du cours au dernier jour de l'année.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et la valeur de marché est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et dettes sont évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances, ont le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte du risque de non-recouvrement.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont inscrites pour leur coût nominal.

En cas de baisse anormale de la valeur de ces titres, la moins-value latente fait l'objet d'une provision.

Disponibilité en euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

P.A.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2020
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt.p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	8 797					8 797
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	8 797					8 797
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers	123 314		11 334			134 649
Matériel de transport						
Matériel de bureau, mobilier	34 618		3 818			38 436
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes	9 504				9 504	
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	167 436		15 153		9 504	173 085
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	96					96
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	96					96
TOTAL	176 329		15 153		9 504	181 978

P.A.

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2020
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	1 174			1 174
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 174			1 174
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	101 712	6 271		107 983
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	31 585	4 035		35 620
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	133 296	10 306		143 602	
TOTAL		134 471	10 306		144 777

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

P.A.

Stocks et En-cours

Etat exprimé en euros

	31/12/2020	Début exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
Marchandises revendues en l'état	2 728 308	2 706 650	21 659	
Approvisionnements				
Matières premières				
Autres approvisionnements				
TOTAL I	2 728 308	2 706 650	21 659	
Production				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Produits résiduels				
Autres				
TOTAL II				
Production en cours				
Produits				
Travaux				
Etudes				
Prestations de services				
Autres				
TOTAL III				
Production stockée (Total II + Total III)				

P.A.

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2020
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres					
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations				
	<ul style="list-style-type: none"> incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières 				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL					
Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					
P.A.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2020	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	96	96	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	20 906	20 906	
	Taxes sur la valeur ajoutée	2 344	2 344	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	4 173	4 173	
	Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers	1 096	1 096		
Charges constatées d'avances	3 062	3 062		
	TOTAL DES CREANCES	31 676	31 676	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2020	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	31 116	31 116		
	Personnel et comptes rattachés	7 672	7 672		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	47 771	47 771		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	10 582	10 582		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	21 842	21 842		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
Autres dettes	6 177	6 177			
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
	TOTAL DES DETTES	125 159	125 159		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

R.A.

Charges à payer (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2020	31/12/2019	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
Dettes fiscales et sociales	10 436	12 688	(2 252)	-17,75
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes				
TOTAL	10 436	12 688	(2 252)	-17,75

P.A.

Charges constatées d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2020	31/12/2019	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	3 062	17 744	(14 681)	-82,74
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	3 062	17 744	(14 681)	-82,74

P.A.

Produits constatés d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2020	31/12/2019	Variations	%
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION				
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL				

P.A.

Capital social

Etat exprimé en euros

31/12/2020

Nombre

Val. Nominale

Montant

	31/12/2020	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice			38 112,25
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice			38 112,25

P.A.

Produits et Charges exceptionnels

Etat exprimé en euros

31/12/2020

Total des produits exceptionnels		4 900
Produits exceptionnels sur opérations de gestion <i>PDTS EXCEP/OPER GEST EXERC ANT</i>	4 900	4 900
Total des charges exceptionnelles		3 522
Charges exceptionnelles sur opération de gestion <i>CHARGES EXCEPTIONNELLES PENALI</i> <i>AUTRES CHARG EXCEP S/OP GEST E</i>	1 694 1 829	3 522
Résultat exceptionnel		1 378

P.A.

Annexe libre

Etat exprimé en euros

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Engagement en matière de pensions et retraites (PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

P.A.